

encore les Sociétés secrètes...C'est l'une d'elles, l'*Internationale*, comme elle se nomme, qui a tramé cet infernal complot, et nul n'ignore que ce qu'elle a fait à Paris n'est qu'une très faible partie de ce qu'elle prépare à la société toute entière. Quant à la Franc-Maçonnerie, il est notoire aussi que dix mille au moins de ses adeptes, cinquante deux loges, ont solennellement adhéré au programme de la Commune...Il importe bien peu que les représentants officiels de la secte aient désavoué cette odieuse complicité; on sait trop bien ce que valent ces désaveux-là; les véritables chefs de la Franc-Maçonnerie ne sont pas ses représentants officiels.

Et vous écrivains, professeurs, orateurs, vous qui, dans vos livres, votre enseignement, vos discours, avez sapé la base de toutes les vérités morales et religieuses, ah! sachez-le bien, vous n'êtes point innocents des crimes monstrueux qui ont souillé la France. Quand une fontaine a été empoisonnée, celui-là a sa part de responsabilité, qui n'y a jeté qu'une seule goutte vénéneuse. Et qui de vous oserait affirmer que pas une goutte de poison n'est tombée de ses lèvres ou de sa plume sur le cœur de ces *communeux*, ou du moins dans le milieu social qui les a formés et préparés? Qu'ont-ils fait, après tout, si ce n'est mettre en pratique vos doctrines, en en tirant les dernières conclusions rigoureusement logiques? Vous aurez beau protester contre ces horribles conséquences: on l'a remarqué avec infiniment de raison, *le peuple est conséquent, si les sophistes ne le sont pas*. Quand on a dit à ce peuple que Dieu n'est qu'un mot, que la conscience n'a aucun compte à lui rendre; que toute la destinée humaine se termine à la vie présente; quant on a tout fait pour extirper tout sentiment de respect pour Jésus-Christ et son sacerdoce, pour l'autorité religieuse et la puissance sociale; quand surtout, au nom du plus abominable de tous les systèmes, on a nié le libre arbitre et proclamé le fatalisme, amnistiant ainsi très-explicitement tous les forfaits: on n'a plus le droit de protester à l'heure où les masses, traduisant dans les faits les négations de ses docteurs, secouent le joug de tous les devoirs et se portent à tous les excès. Du moment que le principe même de l'obligation morale est supprimé, vol, pillage, incendie, tout est légitime.

Et vous, hommes de la presse anti-chrétienne et révolutionnaire, si vous étiez capables de voir et de comprendre, vous verriez et comprendriez enfin quel est l'exécrable métier que vous faites. Si nos temples ont été dévastés, si nos prêtres ont été assassinés, la conscience de tous les honnêtes gens vous impute à bon droit une large part de responsabilité dans ces crimes. N'étiez-vous pas là depuis longtemps soufflant chaque jour la haine de la religion, et dénonçant aux vengeances populaires les prêtres et les ordres religieux? Vous aviez rempli par anticipation le rôle de Fouquier-Tinville, et vos accusations n'ont été que trop bien comprises...Je l'affirme avec l'indomptable énergie de ma certitude, tels et tels d'entre vous sont plus coupables devant la divine et éternelle justice (je ne parle point de la justice humaine), oui beaucoup plus coupables et plus criminels que les vulgaires scélérats qui ont fusillé l'archevêque de Paris.

Mais la voix des consciences honnêtes et celle des événements auront beau parler; les hommes d'une certaine presse n'entendront rien. Déjà ils ont repris avec un nouvel acharnement leur œuvre de calomnies systématiques, et ils continueront ainsi jusqu'à ce que les détestables produits de leur plume viennent à se transformer une seconde fois en flammes de pétrole et en balles d'assassins...

Puissent-ils comprendre, ceux-là du moins qui n'ont pas le cœur entouré d'une triple cuirasse de perversité.

O vous donc, âmes honnêtes, qui que vous soyez, rompez et brisez enfin avec cette presse aussi antisociale

qu'antireligieuse, et que vos souscriptions n'aillent plus stipendier ces affreux folliculaires qui pervertissent vos consciences, et préparent à notre pays des calamités plus épouvantables encore peut-être que celles dont il vient d'être accablé.

Et vous qui exercez une influence plus ou moins grande sur les classes ouvrières, songez à l'immense responsabilité qui pèse sur vos têtes. Malheur à vous si vous ne travaillez à instruire, à moraliser ces masses ignorantes et trop faciles à séduire! Alors vous verrez encore surgir pour votre ruine une nouvelle et plus compacte génération de *pétroleurs* et de *pétroleuses*.

Et vous, plus que tous les autres, hommes d'Etat et de gouvernement, instruisez vous, et mesurez l'effroyable profondeur des plaies qui dévorent les entrailles de la société française. Ce n'est point par de vains palliatifs que vous guérirez cette grande malade. Il n'y a qu'un remède, et il vous a été indiqué. La Commune de Paris a été la plus éclatante justification du *Syllabus*; elle en a donné la démonstration par l'absurde et par l'horrible.

R. P. TOULEMONT, S. J.

La Maison de France.

Plusieurs journaux, appréciant les conséquences de la mort de M. le comte de Chambord, ont dit que la maison de Bourbon s'éteint avec ce prince. Ils ajoutent que la maison d'Orléans descend de Gaston, frère de Louis XIII.

10. La maison de Bourbon n'est pas éteinte en France, puisque l'une de ses branches — la branche de Bourbon-Orléans — existe et est représentée par plusieurs générations de princes.

20. L'origine de la maison d'Orléans remonte non à Gaston, fils d'Henri IV et frère de Louis XIII, mais à Philippe, le deuxième fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche et le frère de Louis XIV.

M. le comte de Paris, qui est aujourd'hui le chef de la maison de France, se trouve — par rapport à l'auteur commun, c'est-à-dire le roi Louis XIII — au même degré que M. le comte de Chambord, ainsi que l'établit la généalogie ci-après :

LOUIS XIII.

1. Louis XIV.
2. Le Grand Dauphin.
3. Le duc de Bourgogne.
4. Louis XV.
5. Louis, Dauphin de France.
6. Charles X.
7. Le duc de Berry.
8. Le duc de Bordeaux (M. le comte de Chambord).

LOUIS XIII.

1. Philippe d'Orléans.
2. Philippe (le Régent).
3. Louis d'Orléans.
4. Louis-Philippe d'Orléans.
5. Louis-Philippe-Joseph.
6. Louis-Philippe (roi des Français).
7. Le duc d'Orléans.
8. Le comte Paris.

Aux funérailles du comte de Chambord, le régiment des zouaves pontificaux était officiellement représenté. La députation comprenait :

- Le général baron de Charette;
- Le lieutenant-colonel d'Albioussé;
- Un commandant, M. de Montcuit;
- Un capitaine, M. de Ferron;
- Un lieutenant, M. de Monthel;
- Un sous-lieutenant, M. Garnier;
- Un sous-officier, M. Schmoderer;
- Un soldat, M. Rouleau.